



يُرِيدُ اللَّهُ أَنْ يُخَفِّفَ عَنْكُمْ وَخَلَقَ الْإِنْسَانَ ضَعِيفًا



Allah veut vous alléger (les obligations,) car l'homme a été créé faible.

Traduction du sens de  
*Le Noble Coran*  
dans la langue française

Al Nisa'

النِّسَاءِ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux*

1. O hommes!

Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être,

et a créé de celui-ci sont épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes.

Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang.

Certes Allah vous observe parfaitement.

2. Et donnez aux orphelins leurs biens; n'y substituez pas le mauvais au bon.

Ne mangez pas leurs biens avec les vôtres:

c'est vraiment un grand péché.

3. Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins,...Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez.

Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).

4. Et donnez aux épouses leur mahr, de bonne grâce.

Si de bon gré elles vous en abandonnent quelque chose, disposez-en alors à votre aise et de bon coeur.

5. Et ne confiez pas aux incapables vos biens dont Allah a fait votre subsistance.

Mais prélevez-en, pour eux, nourriture et vêtement; et parlez-leur convenablement.

6. Et éprouvez (la capacité) des orphelins jusqu'à ce qu'ils atteignent (l'aptitude) au mariage; et si vous ressentez en eux une bonne conduite, remettez-leur leurs biens.

Ne les utilisez pas (dans votre intérêt) avec gaspillage et dissipation, avant qu'ils ne grandissent.

Quiconque est aisé devrait s'abstenir de se payer lui-même de cet héritage qui lui est confié.

S'il est pauvre, alors qu'il y puise une quantité convenable, (à titre de rémunération de tuteur.) est aisé, qu'il s'abstienne d'en prendre lui-même. S'il est pauvre, alors qu'il en utilise raisonnablement:

et lorsque vous leur remettez leurs biens, prenez des témoins à leur rencontre.

Mais Allah suffit pour observer et compter.

7. Aux hommes revient une part de ce qu'ont laissé les père et mère ainsi que les proches;  
et aux femmes une part de ce qu'ont laissé les père et mère ainsi que les proches, que ce soit peu ou beaucoup: une part fixée.
8. Et lorsque les proches parents, les orphelins, les nécessiteux assistent au partage, offrez-leur quelque chose de l'héritage,  
et parlez-leur convenablement.
9. Que la crainte saisisse ceux qui laisseraient après eux une descendance faible, et qui seraient inquiets à leur sujet;  
qu'ils redoutent donc Allah et qu'ils prononcent des paroles justes.
10. Ceux qui mangent [\[disposent\]](#) injustement des biens des orphelins ne font que manger du feu dans leurs ventres.  
Ils brûleront bientôt dans les flammes de l'Enfer.
11. Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants:
  - au fils, une part équivalente à celle de deux filles.
  - S'il n'y a que des filles, même plus de deux, à elles alors deux tiers de ce que le défunt laisse. Et s'il n'y en a qu'une, à elle alors la moitié.
  - Quant aux père et mère du défunt, à chacun d'eux le sixième de ce qu'il laisse, s'il a un enfant.
  - S'il n'a pas d'enfant et que ses père et mère héritent de lui, à sa mère alors le tiers.
  - Mais s'il a des frères, à la mère alors le sixième, après exécution du testament qu'il aurait fait ou paiement d'une dette.De vos ascendants ou descendants, vous ne savez pas qui est plus près de vous en utilité.

Ceci est un ordre obligatoire de la part d'Allah, car Allah est, certes, Omniscient et Sage.

12. - Et à vous la moitié de ce laissent vos épouses, si elles n'ont pas d'enfants.

- Si elles ont un enfant, alors à vous le quart de ce qu'elles laissent, après exécution du testament qu'elles auraient fait ou paiement d'une dette.

- Et à elles un quart de ce que vous laissez, si vous n'avez pas d'enfant.

- Mais si vous avez un enfant, à elles alors le huitième de ce que vous laissez après exécution du testament que vous auriez fait ou paiement d'une dette.

- Et si un homme, ou une femme, meurt sans héritier direct, cependant qu'il laisse un frère ou une soeur, à chacun de ceux-ci alors, un sixième.

- S'ils sont plus de deux, tous alors participeront au tiers, après exécution du testament ou paiement d'une dette, sans préjudice à quiconque.

(Telle est l') Injonction d'Allah! Et Allah est Omniscient et Indulgent.

13. Tels sont les ordres d'Allah.

Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement.

Et voilà la grande réussite.

14. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu

pour y demeurer éternellement. Et celui-là aura un châtement avilissant.

15. Celles de vos femmes qui fornicquent, faites témoigner à leur encontre quatre d'entre vous.

S'ils témoignent, alors confinez ces femmes dans vos maisons jusqu'à ce que la mort les rappelle ou qu'Allah décrète un autre ordre à leur égard.

16. Les deux d'entre vous qui l'ont commise [la fornication], sévissez contre eux.

S'ils se repentent ensuite et se réforment, alors laissez-les en paix.

Allah demeure Accueillant au repentir et Miséricordieux.

17. Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance et qui aussitôt se repentent.

Voilà ceux de qui Allah accueille le repentir.

Et Allah est Omniscient et Sage.

18. Mais l'absolution n'est point destinée à ceux qui font de mauvaises actions

jusqu'au moment où la mort se présente à l'un d'eux, et qui s'écrie: "Certes, je me repens maintenant" -

non plus pour ceux qui meurent mécréants.

Et c'est pour eux que Nous avons préparé un châtement douloureux.

19. O les croyants!

Il ne vous est pas licite d'hériter des femmes contre leur gré.

Ne les empêchez pas de se remarier dans le but de leur ravir une partie de ce que vous aviez donné, à moins qu'elles ne viennent à commettre un péché prouvé.

Et comportez-vous convenablement envers elles.

Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien.

20. Si vous voulez substituer une épouse à une autre, et que vous ayez donné à l'une un quintar, n'en reprenez rien.

Quoi! Le reprendriez-vous par injustice et péché manifeste?

21. Comment oseriez-vous le reprendre, après que l'union la plus intime vous ait associés l'un à l'autre et qu'elles aient obtenu de vous un engagement solennel?

22. Et n'épousez pas les femmes que vos pères ont épousées, exception faite pour le passé.

C'est une turpitude, une abomination, et quelle mauvaise conduite!

23. Vous sont interdites

- vos mères, filles, soeurs,

- tantes paternelles et tantes maternelles, filles d'un frère et filles d'une soeur,

- mères qui vous ont allaités, soeurs de lait,

- mères de vos femmes, belles-filles sous votre tutelle et issues des femmes avec qui vous avez consommé le mariage;

- si le mariage n'a pas été consommé, ceci n'est pas un péché de votre part;

- les femmes de vos fils nés de vos reins;

- de même que deux soeurs réunies - exception faite pour le passé.

Car vraiment Allah est Pardonneur et Miséricordieux;

24. et parmi les femmes, les dames ([qui ont un mari](#)), sauf si elles sont vos esclaves en toute propriété.

Prescription d'Allah sur vous!

A part cela, il vous est permis de les rechercher, en vous servant de vos bien et en concluant mariage, non en débauchés.

Puis, de même que vous jouissez d'elles, donnez-leur leur mahr, comme une chose due.

Il n'y a aucun péché contre vous à ce que vous concluez un accord quelconque entre vous après la fixation du mahr.

Car Allah est, certes, Omniscient et Sage.

25. Et quiconque parmi vous n'a pas les moyens pour épouser des femmes libres ([non esclaves](#)) croyantes,

eh bien (il peut épouser) une femme parmi celles de vos esclaves croyantes.

Allah connaît mieux votre foi,

car vous êtes les uns des autres (de la même religion). Et épousez-les avec l'autorisation de leurs maîtres (Waliy)

et donnez-leur un mahr convenable; (épousez-les) étant vertueuses et non pas livrées à la débauche ni ayant des amants clandestins.

Si, une fois engagées dans le mariage, elles commettent l'adultère, elles reçoivent la moitié du châtiment qui revient aux femmes libres (non esclaves) mariées.

Ceci est autorisé à celui d'entre vous qui craint la débauche; mais ce serait mieux pour vous d'être endurant.

Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

26. Allah veut vous éclairer, vous montrer les voies des hommes d'avant vous, et aussi accueillir votre repentir.

Et Allah est Omniscient et Sage.

27. Et Allah veut accueillir votre repentir.

Mais ceux qui suivent les passions veulent que vous incliniez grandement (vers l'erreur comme ils le font).

28. Allah veut vous alléger (les obligations,) car l'homme a été créé faible.

29. O les croyants!

Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel.

Et ne vous tuez pas vous-mêmes.

Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous.

30. Et quiconque commet cela, par excès et par iniquité, Nous le jetterons au Feu, voilà qui est facile pour Allah.

31. Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits de votre compte,  
et Nous vous ferons entrer dans un endroit honorable (le Paradis).
32. Ne convoitez pas ce qu'Allah a attribué aux uns d'entre vous plus qu'aux autres;  
aux hommes la part qu'ils ont acquise,  
et aux femmes la part qu'elles ont acquise.  
Demandez à Allah de Sa grâce.  
Car Allah, certes, est Omniscient.
33. A tous Nous avons désigné des héritiers pour ce que leur laissent leurs père et mère, leurs proches parents,  
et ceux envers qui, de vos propres mains, vous vous êtes engagés, donnez leur donc leur part,  
car Allah, en vérité, est témoin de tout.
34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs bien.  
Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah.  
Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les.  
Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles,  
car Allah est certes, Haut et Grand !
35. Si vous craignez le désaccord entre les deux [époux], envoyez alors un arbitre de sa famille à lui, et un arbitre de sa famille à elle.  
Si les deux veulent la réconciliation, Allah rétablira l'entente entre eux.  
Allah est certes, Omniscient et Parfaitement Connaisseur.

36. Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé.

Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin,

le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession, car Allah n'aime pas, en vérité, le présomptueux, l'arrogant,

37. Ceux qui sont avares et ordonnent l'avarice aux autres, et cachent ce qu'Allah leur a donné de par Sa grâce.

Nous avons préparé un châtiment avilissant pour les mécréants.

38. Et ceux qui dépensent leurs biens avec ostentation devant les gens, et ne croient ni en Allah ni au Jour dernier.

Quiconque a le Diable pour camarade inséparable, quel mauvais camarade!

39. Qu'auraient-ils à se reprocher s'ils avaient cru en Allah et au Jour dernier

et dépensé (dans l'obéissance) de ce qu'Allah leur a attribué?

Allah, d'eux, est Omniscient.

40. Certes, Allah ne lèse (personne), fût-ce du poids d'un atome.

S'il est une bonne action, Il la double,

et accorde une grosse récompense de Sa part.

41. Comment seront-ils quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin

et que Nous te (Muhammad) ferons venir comme témoin contre ces gens-ci?

42. Ce jour-là, ceux qui n'ont pas cru et ont désobéi au Messager, préféreraient que la terre fût nivelée sur eux

et ils ne sauront cacher à Allah aucune parole.

43. O les croyants!

N'approchez pas de la Salat alors que vous êtes ivres, jusqu'à ce que vous compreniez ce que vous dites,

et aussi quand vous êtes en état d'impureté [pollués] - à moins que vous ne soyez en voyage - jusqu'à ce que vous ayez pris un bain rituel.

Si vous êtes malades ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins, ou si vous avez touché à des femmes

et vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à une terre pure, et passez-vous-en sur vos visages et sur vos mains.

Allah, en vérité est Indulgent et Pardonneur.

44. N'as-tu (Muhammad) pas vu ceux qui ont reçu une partie du Livre acheter l'égarément et chercher

à ce que vous vous égariez du [droit] chemin?

45. Allah connaît mieux vos ennemis.

Et Allah suffit comme protecteur.

Et Allah suffit comme secoureur.

46. Il en est parmi les Juifs qui détournent les mots de leur sens, et disent :

"Nous avons entendu, mais nous avons désobéi",

"Ecoute sans qu'il te soit donné d'entendre",

et favorise nous "**Raina**", tordant la langue et attaquant la religion.

Si au contraire ils disaient:

"Nous avons entendu et nous avons obéi", "Ecoute", et "Regarde-nous",

ce serait meilleur pour eux, et plus droit.

Mais Allah les a maudits à cause de leur mécréance;

leur foi est donc bien médiocre.

47. O vous à qui on a donné le Livre,

croyez à ce que Nous avons fait descendre, en confirmation de ce que vous aviez déjà,

avant que Nous effacions des visages et les retournions sens devant derrière,

ou que Nous les maudissions comme Nous avons maudit les gens du Sabbat.

Car le commandement d'Allah est toujours exécuté.

48. Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut.

Mais quiconque donne à Allah quelqu'associé commet un énorme péché.

49. N'as-tu pas vu ceux-là qui se déclarent purs ?

Mais c'est Allah qui purifie qui Il veut;

et ils ne seront point lésés, fût-ce d'un brin de noyau de datte.

50. Regarde comme ils inventent le mensonge à l'encontre d'Allah.

Et çà, c'est assez comme péché manifeste!

51. N'as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du Livre a été donnée, ajouter foi à la magie (gibt) et au taghout,

et dire en faveur de ceux qui ne croient pas: "Ceux-là sont mieux guidés (sur le chemin) que ceux qui ont cru" ?

52. Voilà ceux qu'Allah a maudits;

et quiconque Allah maudit, jamais tu ne trouveras pour lui de secoureur.

53. Possèdent-ils une partie du pouvoir?

Ils ne donneraient donc rien aux gens, fût-ce le creux d'un noyau de datte.

54. Envient-ils aux gens ce qu'Allah leur a donné de par Sa grâce?

Or, Nous avons donné à la famille d'Abraham le Livre et la Sagesse; et Nous leur avons donné un immense royaume.

55. Certains d'entre eux ont cru en lui, d'autres d'entre eux s'en sont écartés.

l'Enfer leur suffira comme flamme (pour y brûler).

56. Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu.

Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement.

Allah est certes Puissant et Sage!

57. Et quant à ceux qui ont cru et fait de bonnes oeuvres, bientôt Nous les ferons entrer aux Jardins

sous lesquels coulent des ruisseaux. Ils y demeureront éternellement.

Il y aura là pour eux des épouses purifiées.

Et Nous les ferons entrer sous un ombrage épais

58. Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants-droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité.

Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait!

Allah est, en vérité, Celui qui entend et qui voit tout.

59. O les croyants!

Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement.

Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-là à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier.

Ce sera bien mieux et de meilleur interprétation (et aboutissement).

60. N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi?

Ils veulent prendre pour juge le Tagut, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire.

Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement.

61. Et lorsqu'on leur dit: "Venez vers ce qu'Allah a fait descendre et vers le Messenger",

tu vois les hypocrites s'écarter loin de toi.

62. Comment ([agiront-ils](#)) quand un malheur les atteindra, à cause de ce qu'ils ont préparé de leurs propres mains?

Puis ils viendront alors près de toi, jurant par Allah: "Nous n'avons voulu que le bien et la réconciliation".

63. Voilà ceux dont Allah sait ce qu'ils ont dans leurs cœurs.

Ne leur tiens donc pas rigueur, exhorte-les, et dis-leur sur eux-mêmes des paroles convaincantes.

64. Nous n'avons envoyé de Messenger que pour qu'il soit obéi, par la permission d'Allah.

Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils venaient à toi en implorant le pardon d'Allah et si le Messenger demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux.

65. Non!... Par ton Seigneur!

Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'aient demandé de juger de leurs disputes

et qu'ils n'aient éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [[à ta sentence](#)].

66. Si Nous leur avons prescrit ceci: "Tuez-vous vous-mêmes", ou "Sortez de vos demeures", ils ne l'auraient pas fait, sauf un petit nombre d'entre eux.

S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait, cela aurait été certainement meilleur pour eux, et ([leur foi](#)) aurait été plus affermie.

67. Alors Nous leur aurions donné certainement, de Notre part, une grande récompense,
68. et Nous les aurions guidé certes vers un droit chemin.
69. Quiconque obéit à Allah et au Messager... ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits:  
les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux.  
Et quels compagnons que ceux-là!
70. Cette grâce vient d'Allah. Et Allah suffit comme Parfait Connaisseur.
71. O les croyants!  
Prenez vos précautions et partez en expédition par détachements ou en masse.
72. Parmi vous, il y aura certes quelqu'un qui tardera [à aller au combat] et qui, si un malheur vous atteint, dira:  
"Certes, Allah m'a fait une faveur en ce que je ne me suis pas trouvé en leur compagnie";
73. et si une grâce qui vous atteint de la part d'Allah, il se mettra, certes, à dire, comme s'il n'y avait aucune affection entre vous et lui:  
"Quel dommage! Si j'avais été avec eux, j'aurais alors acquis un gain énorme".
74. Qu'ils combattent donc dans le sentier d'Allah, ceux qui troquent la vie présente contre la vie future.  
Et quiconque combat dans le sentier d'Allah, tué ou vainqueur, Nous lui donnerons bientôt une énorme récompense.
75. Et qu'avez vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah,  
et pour la cause des faibles: hommes, femmes et enfants qui disent:  
"Seigneur! Fais-nous sortir de cette cité dont les gens sont injustes,

et assigne-nous de Ta part un allié,  
et assigne-nous de Ta part un secoureur".

76. Les croyants combattent dans le sentier d'Allah,

et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du Tagut. Eh bien,  
combattez les alliés de Diable,

car la ruse du Diable est certes, faible.

77. N'as-tu pas vu ceux auxquels on avait dit: "Abstenez-vous de combattre,  
accomplissez la Salat et acquittez la Zakat!"

Puis lorsque le combat leur fut prescrit, voilà qu'une partie d'entre eux se mit à  
craindre les gens comme on craint Allah, ou même d'une crainte plus forte  
encore,

et à dire: "O notre Seigneur! Pourquoi nous as-Tu prescrit le combat?

Pourquoi n'as-Tu pas reporté cela à un peu plus tard?"

Dis:

"La jouissance d'ici-bas est éphémère, mais la vie future est meilleure pour  
quiconque est pieux. Et on ne vous lésera pas fût-ce d'un brin de noyau de datte.

78. Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fussiez-vous dans des tours  
imprenables.

Qu'un bien les atteigne, ils disent: "C'est de la part d'Allah."

Qu'un mal les atteigne, ils disent: "C'est dû à toi ([Muhammad](#))."

Dis:

"Tout est d'Allah."

Mais qu'ont-ils ces gens, à ne comprendre presque aucune parole?

79. Tout bien qui t'atteint vient d'Allah, et tout mal qui t'atteint vient de toi-même.

Et Nous t'avons envoyé aux gens comme Messenger.

Et Allah suffit comme témoin.

80. Quiconque obéit au Messenger obéit certainement à Allah.

Et quiconque tourne le dos... Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien.

81. Ils disent: "obéissance!" Puis sitôt sortis de chez toi, une partie d'entre eux délibère au cours de la nuit de tout autre chose que ce qu'elle t'a dit.

[Cependant] Allah enregistre ce qu'ils font la nuit. Pardonne-leur donc et place ta confiance en Allah.

Et Allah suffit comme Protecteur.

82. Ne méditent-ils donc pas sur le Coran?

S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions!

83. Quand leur parvient une nouvelle rassurante ou alarmante, ils la diffusent.

S'ils la rapportaient au Messenger et aux détenteurs du commandement parmi eux ceux d'entre eux qui cherchent à être éclairés, auraient appris (la vérité de la bouche du Prophète et des détenteurs du commandement).

Et n'eussent été le grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez suivi le Diable, à part quelques-uns.

84. Combats donc dans le sentier d'Allah, tu n'es responsable que de toi même, et incite les croyants (au combat)

Allah arrêtera certes la violence des mécréants.

Allah est plus redoutable en force et plus sévère en punition.

85. Quiconque intercède d'une bonne intercession, en aura une part;

et quiconque intercède d'une mauvaise intercession portera une part de responsabilité.

Et Allah est Puissant sur toute chose.

86. Si on vous fait une salutation, saluez d'une façon meilleure; ou bien rendez-la (simplement).

Certes, Allah tient compte de tout.

87. Allah! Pas de divinité à part Lui!

Très certainement Il vous rassemblera au Jour de la Résurrection, point de doute là-dessus.

Et qui est plus véridique qu'Allah en parole?

88. Qu'avez-vous à vous diviser en deux factions au sujet des hypocrites ?

Alors qu'Allah les a refoulés (dans leur infidélité) pour ce qu'ils ont acquis.

Voulez-vous guider ceux qu'Allah égare?

Et quiconque Allah égare, tu ne lui trouveras pas de chemin (pour le ramener).

89. Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécré: alors vous seriez tous égaux!

Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah.

Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur,

90. excepte ceux qui se joignent à un groupe avec lequel vous avez conclu une alliance,

ou ceux qui viennent chez vous, le coeur serré d'avoir à vous combattre ou à combattre leur propre tribu.

Si Allah avait voulu, Il leur aurait donné l'audace (et la force) contre vous, et ils vous auraient certainement combattu.

(Par conséquent,) s'ils restent neutres à votre égard et ne vous combattent point, et qu'ils vous offrent la paix, alors, Allah ne vous donne pas de chemin contre eux.

91. Vous en trouverez d'autres qui cherchent à avoir votre confiance, et en même temps la confiance de leur propre tribu.

Toutes les fois qu'on les pousse vers l'Association, (l'idolâtrie) ils y retombent en masse.

(Par conséquent,) s'ils ne restent pas neutres à votre égard, ne vous offrent pas la paix et ne retiennent pas leurs mains (de vous combattre), alors saisissez-les et tuez les où que vous les trouviez.

Contre ceux-ci, Nous vous avons donné autorité manifeste.

92. Il n'appartient pas à un croyant de tuer un autre croyant, si ce n'est par erreur.

Quiconque tue par erreur un croyant, qu'il affranchisse alors un esclave croyant et remette à sa famille le prix du sang, à moins que celle-ci n'y renonce par charité.

Mais si [le tué] appartenait à un peuple ennemi à vous et qu'il soit croyant, qu'on affranchisse alors un esclave croyant.

S'il appartenait à un peuple auquel vous êtes liés par un pacte, qu'on verse alors à sa famille le prix du sang et qu'on affranchisse un esclave croyant.

Celui qui n'en trouve pas les moyens, qu'il jeûne deux mois d'affilée pour être pardonné par Allah.

Allah est Omniscient et Sage.

93. Quiconque tue intentionnellement un croyant, Sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement.

Allah l'a frappé de Sa colère,

l'a maudit et lui a préparé un énorme châtement.

94. O les croyants!

Lorsque vous sortez pour lutter dans le sentier d'Allah, voyez bien clair ([ne vous hâtez pas](#))

et ne dites pas à quiconque vous adresse le salut ([de l'Islam](#)) : "Tu n'es pas croyant",

convoitant les biens de la vie d'ici-bas. Or c'est auprès d'Allah qu'il y a beaucoup de butin.

C'est ainsi que vous étiez auparavant; puis Allah vous a accordé Sa grâce. Voyez donc bien clair.

Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

95. Ne sont pas égaux ceux des croyants qui restent chez eux - sauf ceux qui ont quelques infirmité - et ceux qui luttent corps et biens dans le sentier d'Allah.

Allah donne à ceux qui luttent corps et biens un grade d'excellence sur ceux qui restent chez eux.

Et à chacun Allah a promis la meilleure récompense;

et Allah a mis les combattants au-dessus des non combattants en leur accordant une rétribution immense;

96. des grades de supériorité de Sa part ainsi qu'un pardon et une miséricorde.

Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

97. Ceux qui ont fait du tort à eux mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant:

"Où en étiez-vous?" ([à propos de votre religion](#)) -

"Nous étions impuissants sur terre", dirent-ils.

Alors les Anges diront: "La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer?"

Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination!

98. A l'exception des impuissants: hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie:

99. A ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon.

Allah est Clément et Pardonneur.

100. Et quiconque émigre dans le sentier d'Allah trouvera sur terre maints refuges et abondance.

Et quiconque sort de sa maison, émigrant vers Allah et Son messager, et que la mort atteint, sa récompense incombe à Allah.

Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

101. Et quand vous parcourez la terre, ce n'est pas un péché pour vous de raccourcir la Salat,

si vous craignez que les mécréants ne vous mettent à l'épreuve,

car les mécréants demeurent pour vous un ennemi déclaré.

102. Et lorsque tu ([Muhammad](#)) te trouves parmi eux, et que tu les diriges dans la Salat, qu'un groupe d'entre eux se mette debout en ta compagnie, en gardant leurs armes.

Puis lorsqu'ils ont terminé la prosternation, qu'ils passent derrière vous et que vienne l'autre groupe, ceux qui n'ont pas encore célébré la Salat.

A ceux-ci alors d'accomplir la Salat avec toi, prenant leurs précautions et leurs armes.

Les mécréants aimeraient vous voir négliger vos armes et vos bagages, afin de tomber sur vous en une seule masse.

Vous ne commettez aucun péché si, incommodés par la pluie ou malades, vous déposez vos armes;

cependant prenez garde.

Certes, Allah a préparé pour les mécréants un châtement avilissant.

103. Quand vous avez accompli la Salat, invoquez le nom d'Allah, debout, assis ou couchés sur vos côtés.

Puis lorsque vous êtes en sécurité, accomplissez la Salat (normalement),

car la Salat demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés.

104. Ne faiblissez pas dans la poursuite du peuple [ennemi]. Si vous souffrez, lui aussi souffre comme vous souffrez,

tandis que vous espérez d'Allah ce qu'il n'espère pas.

Allah est Omniscient et Sage.

105. Nous avons fait descendre vers toi le Livre avec la vérité, pour que tu juges entre les gens. selon ce qu'Allah t'a appris.

Et ne te fais pas l'avocat des traîtres.

106. Et implore d'Allah le pardon car Allah est certes Pardonneur et Miséricordieux.

107. Et ne dispute pas en faveur de ceux qui se trahissent eux-mêmes.

Allah vraiment, n'aime pas le traître et le pécheur.

108. Ils cherchent à se cacher des gens, mais ils ne cherchent pas à se cacher d'Allah.

Or, Il est avec eux quand ils tiennent la nuit des paroles qu'Il (Allah) n'agrée pas.

Et Allah ne cesse de cerner (par Sa science) ce qu'ils font.

109. Voilà les gens en faveur desquels vous disputez dans la vie présente.

Mais qui va disputer pour eux devant Allah au Jour de la Résurrection? Ou bien qui sera leur protecteur?

110. Quiconque agit mal ou fait du tort à lui-même, puis aussitôt implore d'Allah le pardon, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux.

111. Quiconque acquiert un péché, ne l'acquiert que contre lui-même.

Et Allah est Omniscient et Sage.

112. Et quiconque acquiert une faute ou un péché puis en accuse un innocent, se rend coupable alors d'une injustice et d'un péché manifeste.

113. Et n'eût été la grâce d'Allah sur toi ([Muhammad](#)) et Sa miséricorde, une partie d'entre eux t'aurait bien volontiers égaré.

Mais ils n'égarent qu'eux-mêmes,

et ne peuvent en rien te nuire.

Allah a fait descendre sur toi le Livre et la Sagesse, et t'a enseigné ce que tu ne savais pas.

Et la grâce d'Allah sur toi est immense.

114. Il n'y a rien de bon dans la plus grande partie de leurs conversations secrètes, sauf si l'un d'eux ordonne une charité, une bonne action, ou une conciliation entre les gens.

Et quiconque le fait, cherchant l'agrément d'Allah, à celui-là Nous donnerons bientôt une récompense énorme.

115. Et quiconque fait scission d'avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants,

alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons dans l'Enfer.

Et quelle mauvaise destination!

116. Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés. A part cela, Il pardonne à qui Il veut.

Quiconque donne des associés à Allah s'égare, très loin dans l'égarement.

117. Ce ne sont que des femelles qu'ils invoquent, en dehors de Lui.

Et ce n'est qu'un diable rebelle qu'ils invoquent.

118. Allah l'a ([le Diable](#)) maudit

et celui-ci a dit: "Certainement, je saisirai parmi Tes serviteurs, une partie déterminée.

119. Certes, je ne manquerai pas de les égarer, je leur donnerai de faux espoirs, je leur commanderai, et ils fendront les oreilles aux bestiaux; je leur commanderai, et ils altéreront la création d'Allah.

Et quiconque prend le Diable pour allié au lieu d'Allah, sera, certes, voué à une perte évidente.

120. Il leur fait des promesses et leur donne de faux espoirs.

Et le Diable ne leur fait que des promesses trompeuses.

121. Voilà ceux dont le refuge est l'Enfer. Et ils ne trouveront aucun moyen d'y échapper!

122. Et quant à ceux qui ont cru et fait de bonnes oeuvres. Nous les ferons entrer bientôt aux Jardins

sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement.

Promesse d'Allah en vérité.

Et qui est plus véridique qu'Allah en parole?

123. Ceci ne dépend ni de vos désirs ni des gens du Livre.

Quiconque fait un mal sera rétribué pour cela,

et ne trouvera en sa faveur, hors d'Allah, ni allié ni secoureur.

124. Et quiconque, homme ou femme, fait de bonnes oeuvres, tout en étant croyant...

les voilà ceux qui entreront au Paradis; et on ne leur fera aucune injustice, fût-ce d'un creux de noyau de datte.

125. Qui est meilleur en religion que celui qui soumet à Allah son être, tout en se conformant à la Loi révélée et suivant la religion d'Abraham, homme de droiture?

Et Allah avait pris Abraham pour ami privilégié.

126. C'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieus et sur la terre.

Et Allah embrasse toute chose ([de Sa science et de Sa puissance](#)).

127. Et ils te consultent à propos de ce qui a été décrété au sujet des femmes.

Dis: "Allah vous donne Son décret là-dessus, en plus de ce qui vous est récité dans le Livre,

au sujet des orphelines auxquelles vous ne donnez pas ce qui leur a été prescrit, et que vous désirez épouser,

et au sujet des mineurs encore d'âge faible". Vous devez agir avec équité envers les orphelins.

Et de tout ce que vous faites de bien, Allah en est, certes, Omniscient.

128. Et si une femme craint de son mari abandon ou indifférence, alors ce n'est pas un péché pour les deux s'ils se réconcilient

par un compromis quelconque, et la réconciliation est meilleure, puisque les âmes sont portées à la ladroterie.

Mais si vous agissez en bien et vous êtes pieux... Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

129. Vous ne pourrez jamais être équitable entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux.

Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles, au point de laisser l'autre comme en suspens.

Mais si vous vous réconciliez et vous êtes pieux... donc Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux.

130. Si les deux se séparent, Allah de par Sa largesse, accordera à chacun d'eux un autre destin.

Et Allah est plein de largesses et parfaitement Sage.

131. A Allah seul appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre.

"Craignez Allah!" Voilà ce que Nous avons enjoint à ceux auxquels avant vous le Livre fut donné, tout comme à vous-mêmes.

Et si vous ne croyez pas ([cela ne nuit pas à Allah, car](#)) très certainement à Allah seul appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre.

Et Allah se suffit à Lui-même et Il est digne de louange.

132. A Allah seul appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre.

Et Allah suffit pour s'occuper de tout.

133. S'il voulait, il vous ferait disparaître, ò gens, et en ferait venir d'autres.

Car Allah en est très capable.

134. Quiconque désire la récompense d'ici-bas, c'est auprès d'Allah qu'est la récompense d'ici-bas tout comme celle de l'au-delà.

Et Allah entend et observe tout.

135. O les croyants!

Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous mêmes, contre vos père et mère ou proches parents.

Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un besogneux,

Allah a priorité sur eux deux (et Il est plus connaisseur de leur intérêt que vous).

Ne suivez donc pas les passions, afin de ne pas dévier de la justice.

Si vous portez un faux témoignage ou si vous le refusez, [sachez qu'] Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

136. O les croyants!

Soyez fermes en votre foi en Allah, en Son messager, au Livre qu'il a fait descendre sur Son messager, et au Livre qu'il a fait descendre avant.

Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s'égare, loin dans l'égarément.

137. Ceux qui ont cru, puis sont devenus mécréants, puis ont cru de nouveau, ensuite sont redevenus mécréants, et n'ont fait que croître en mécréance,

Allah ne leur pardonnera pas, ni les guidera vers une chemin (droit).

138. Annonce aux hypocrites qu'il y a pour eux un châtement douloureux,

139. ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants,

est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux?

(En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah.

140. Dans le Livre, il vous a déjà révélé ceci: lorsque vous entendez qu'on renie les versets (le Coran) d'Allah et qu'on s'en raille,

ne vous asseyez point avec ceux-là jusqu'à ce qu'ils entreprennent une autre conversation.

Sinon, vous serez comme eux.

Allah rassemblera, certes, les hypocrites et les mécréants, tout, dan l'Enfer.

141. Ils restent dans l'expectative à votre égard;

si une victoire vous vient de la part d'Allah, ils disent: "N'étions-nous pas avec vous?";

et s'il en revient un avantage aux mécréants. ils leur disent:

"Est-ce que nous n'avons pas mis la main sur vous pour vous soustraire aux croyants?"

Eh bien, Allah jugera entre vous au Jour de la Résurrection.

Et jamais Allah ne donnera une voie aux mécréants contre les croyants.

142. Les hypocrites cherchent à tromper Allah, mais Allah retourne leur tromperie (contre eux-mêmes).

Et lorsqu'ils se lèvent pour la Salat, ils se lèvent avec paresse et par ostentation envers les gens.

A peine invoquent-ils Allah.

143. Ils sont indécis (entre les croyants et les mécréants) n'appartenant ni aux uns ni aux autres.

Or, quiconque Allah égare, jamais tu ne trouveras de chemin pour lui.

144. O les croyants!

Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants.

Voudriez-vous donner à Allah une preuve évidente contre vous?

145. Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu,

et tu ne leur trouveras jamais de secoureur,

146. sauf ceux qui se repentent, s'amendent, s'attachent fermement à Allah, et Lui vouent une foi exclusive. Ceux-là seront avec les croyants.

Et Allah donnera aux croyants une énorme récompense.

147. Pourquoi Allah vous infligerait-il un châtement si vous êtes reconnaissants et croyants?

Allah est Reconnaissant et Omniscient.

148. Allah n'aime pas qu'on profère de mauvaises paroles sauf quand on a été injustement provoqué.

Et Allah est Audient et Omniscient.

149. Que vous fassiez du bien, ouvertement ou en cachette, ou bien que vous pardonniez un mal...

Alors Allah est Pardonneur et Omnipotent.

150. Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, et qui veulent faire distinction entre Allah et Ses messagers

et qui disent: "Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres", et qui veulent prendre un chemin intermédiaire ([entre la foi et la mécréance](#)),

151. les voilà les vrais mécréants!

Et Nous avons préparé pour les mécréants un châtement avilissant.

152. Et ceux qui croient en Allah et en Ses messagers et qui ne font de différence entre ces derniers, voilà ceux à qui Il donnera leurs récompenses.

Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

153. Les gens du Livre te demandent de leur faire descendre du ciel un Livre.

Ils ont déjà demandé à Moïse quelque chose de bien plus grave quand ils dirent:

"Fais-nous voir Allah à découvert!"

Alors la foudre les frappa pour leur tort.

Puis ils adoptèrent le Veau ([comme idole](#)) même après que les preuves leur furent venues. Nous leur pardonnâmes cela et donnâmes à Moïse une autorité déclarée.

154. Et pour ([obtenir](#)) leur engagement, Nous avons brandi au-dessus d'eux le Mont Tor,

Nous leur avons dit: "Entrez par la porte en vous prosternant";

Nous leur avons dit: "Ne transgressez pas le Sabbat";

et Nous avons pris d'eux un engagement ferme.

155. ([Nous les avons maudits](#)) à cause de leur rupture de l'engagement, leur mécréance aux révélations d'Allah, leur meurtre injustifié des prophètes, et leur parole: "Nos coeurs sont ([enveloppés](#)) et imperméables".

Et réalité, c'est Allah qui a scellé leurs coeurs à cause de leur mécréance, car ils ne croyaient que très peu.

156. Et à cause de leur mécréance et de l'énorme calomnie qu'ils prononcent contre Marie.

157. et à cause leur parole: "Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah"...

Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié; mais ce n'était qu'un faux semblant!

Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude:

ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué.

158. mais Allah l'a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant et Sage.

159. Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort.

Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux.

160. C'est à cause des iniquités des Juifs que Nous leur avons rendu illicites les bonnes nourritures qui leur étaient licites,  
et aussi à cause de ce qu'ils obstruent le sentier d'Allah, (à eux-mêmes et) à beaucoup de monde,
161. et à cause de ce qu'ils prennent des intérêts usuraires - qui leur étaient pourtant interdits - et parce qu'ils mangent illégalement les biens des gens.  
A ceux d'entre eux qui sont mécréants Nous avons préparé un châtiment douloureux.
162. Mais ceux d'entre eux qui sont enracinés dans la connaissance, ainsi que les croyants, (tous) ont foi à ce qu'on a fait descendre sur toi et à ce qu'on a fait descendre avant toi.  
Et quant à ceux qui accomplissent la Salat, paient la Zakat et croient en Allah et au Jour dernier,  
ceux-là Nous leur donnerons une énorme récompense.
163. Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui.  
Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux Tribus,  
à Jésus, à Job, à Aaron et à Salomon,  
et Nous avons donné le Zabour à David.
164. Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire -  
et Allah a parlé à Moïse de vive voix -
165. en tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah.  
Allah est Puissant et Sage.

166. Mais Allah témoigne de ce qu'Il a fait descendre vers toi, Il l'a fait descendre en toute connaissance. Et les Anges en témoignent.

Et Allah suffit comme témoin.

167. Ceux qui ne croient pas et qui obstruent le sentier d'Allah, s'égarent certes loin dans l'égarement.

168. Ceux qui ne croient pas et qui pratiquent l'injustice, Allah n'est nullement disposé à leur pardonner, ni à les guider dans un chemin

169. (autre) que le chemin de l'Enfer où ils demeureront éternellement.

Et cela est facile à Allah.

170. O gens!

Le Messager vous a apporté la vérité de la part de votre Seigneur. Ayez la foi, donc, cela vous sera meilleur.

Et si vous ne croyez pas (qu'importe!), c'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre.

Et Allah est Omniscient et Sage.

171. O gens du Livre (Chrétiens),

n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites d'Allah que la vérité.

Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est qu'un Messager d'Allah, Sa parole qu'Il envoya à Marie, et un souffle (de vie) venant de Lui.

Croyez donc en Allah et en Ses messagers.

Et ne dites pas "Trois". Cessez! Ce sera meilleur pour vous.

Allah n'est qu'un Dieu unique. Il est trop glorieux pour avoir un enfant.

C'est à Lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre

et Allah suffit comme protecteur.

172. Jamais le Messie ne trouve indigne d'être un serviteur d'Allah, ni les Anges rapprochés [de Lui].

Et ceux qui trouvent indigne de L'adorer et s'enflent d'orgueil... Il les rassemblera tous vers Lui.

173. Quant à ceux qui ont cru et fait de bonnes oeuvres, Il leur accordera leurs pleines récompenses et y ajoutera le surcroît de Sa grâce.

Et quant à ceux qui ont eu la morgue et se sont enflés d'orgueil, Il les châtiara d'un châtiment douloureux.

Et ils ne trouveront, pour eux, en dehors d'Allah, ni allié ni secoureur,

174. O gens!

Certes une preuve évidente vous est venue de la part de votre Seigneur. Et Nous avons fait descendre vers vous une lumière éclatante.

175. Alors ceux qui croient en Allah et qui s'attachent à Lui, Il les fera entrer dans une miséricorde venue de Lui, et dans une grâce aussi.

Et Il les guidera vers Lui dans un chemin droit.

176. Ils te demandent ce qui a été décrété.

Dis:

"Au sujet du défunt qui n'a pas de père ni de mère ni d'enfant, Allah vous donne Son décret:

si quelqu'un meurt sans enfant, mais a une soeur, à celle-ci revient la moitié de ce qu'il laisse.

Et lui, il héritera d'elle en totalité si elle n'a pas d'enfant.

Mais s'il a deux soeurs (ou plus), à elles alors les deux tiers de ce qu'il laisse;

et s'il a des frères et des soeurs, à un frère alors revient une portion égale à celle de deux soeurs.

Allah vous donne des explications pour que vous ne vous égariez pas.

Et Allah est Omniscient.

---



© Copy Rights:  
*Zahid Javed Rana, Abid Javed Rana*  
**Lahore, Pakistan**  
[www.quran4u.com](http://www.quran4u.com)